

Service communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 24 juillet 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En tant que membre du gouvernement en charge de l'agriculture, j'avais, le 30 mars 2018, posé la question suivante à la toute nouvelle Autorité de la Concurrence : *« L'organisation de la filière fruits et légumes permet-elle de garantir les conditions d'une véritable concurrence entre opérateurs sur cette filière, en faveur de l'émergence de nouveaux entrants d'une part, du consommateur d'autre part, en termes de suffisance et de diversité d'offres et de prix ? »*

À l'issue d'un travail titanesque de l'Autorité de la Concurrence de la Nouvelle-Calédonie, qui a produit l'analyse la plus précise et la plus complète jamais réalisée sur la première filière agricole calédonienne, la réponse est sans appel : *« L'Autorité considère que l'organisation de la filière fruits et légumes ne permet pas de garantir les conditions d'une véritable concurrence entre opérateurs et ne contribue pas efficacement à l'objectif de renforcement de l'autosuffisance alimentaire ni à la diversité de l'offre des produits. Elle ne permet pas non plus de limiter la volatilité des prix des fruits et légumes qui continuent de progresser chaque année au détriment des consommateurs. En conséquence, si l'arrivée de nouveaux entrants est possible, l'organisation actuelle de la filière est propre à dissuader d'éventuels candidats ».*

Ce constat ressenti, constaté et partagé depuis longtemps est aujourd'hui posé par une autorité administrative indépendante. Le gouvernement entend ainsi entreprendre un travail sur la base des dix recommandations de l'Autorité, avec l'ensemble des acteurs concernés et souhaitant s'impliquer dans l'amélioration du fonctionnement de la filière en faveur de l'intérêt général.

Le gouvernement organisera donc, dès le mois d'août, une présentation complète et détaillée du rapport de l'ACNC aux professionnels. Il bâtira un calendrier de travail piloté par un comité de suivi, chargé de mettre en œuvre les recommandations.

La problématique de la filière fruits et légumes et de son organisation est une vieille problématique où l'inertie a souvent triomphé. Espérons que, grâce au travail de l'autorité de la concurrence et à la mobilisation des énergies constructives, le progrès puisse enfin l'emporter.

Nicolas Metzdorf, membre du gouvernement
en charge notamment de l'agriculture